

Intervention

Accord entre l'Union européenne et ses États membres et la République du Kazakhstan

18-12-2017

Jean-Paul LECOQ

L'accord de partenariat entre l'Union européenne et ses États membres et le Kazakhstan dont nous discutons cet après-midi constitue une pierre de plus à la stratégie européenne d'influence en l'Asie Centrale.

Le Kazakhstan occupe une place géographique et donc stratégique fondamentale située au carrefour de l'Asie et de l'Europe.

Entre la Chine et la Russie, ce pays a compris depuis l'effondrement de l'Union Soviétique que sa place était importante et s'est constitué une solide diplomatie qui œuvre toujours avec cette idée en tête.

Les grandes puissances ne s'y trompent pas : la nouvelle route terrestre « de la Soie » mise en place par la Chine pour sécuriser l'acheminement de ses marchandises vers l'Europe et l'Afrique traverse le Kazakhstan qui en est le pilier géographique incontournable.

D'ailleurs en 2013, c'est à Astana, la capitale kazakhe, que le futur président chinois Xi Jinping annonça la mise en place de cette nouvelle route de la Soie.

Cette route et les milliards de dollars d'investissement qui vont avec constituent une aubaine pour le Kazakhstan qui connaît une période de très fort ralentissement économique. Représentant 70% du PIB régional et ayant la croissance la plus dynamique d'Asie centrale, celle-ci est tombée d'une moyenne proche des 10% avant 2008 à seulement 1% en 2016 à cause de sa trop grande dépendance aux exportations de pétrole et à la Russie.

Plus globalement, la Chine avance plus vite que l'Union européenne dans cet État : depuis quelques années, un grand nombre d'entreprises chinoises ont pris des participations voire ont acheté des entreprises kazakhes dans le domaine pétro-gazier.

L'ouverture aux investissements chinois, américains et européens permet au président Nazarbaïev de maîtriser une politique étrangère « multivectorielle ».

Elle consiste à attirer les capitaux étrangers en s'ouvrant à tout le monde simultanément, si bien que l'État satisfait les demandes des grandes puissances tout en obtenant peu à peu son indépendance vis-à-vis de la tutelle russe.

La diplomatie kazakhe est équilibrée.

Pour cela, ce pays de 10 millions d'habitants s'appuie très largement sur ses très nombreuses ressources fossiles, pétrolières, gazières, et en uranium.

La Chine et l'Europe voient dans les ressources kazakhes un habile moyen de diversifier l'approvisionnement en pétrole et en gaz.

Cela donne aussi la possibilité de se passer des monarchies du Golfe en cette période de regain des tensions régionales entre l'Iran, Israël et l'Arabie Saoudite.

C'est pour cela que l'Union Européenne, en grandissant, s'intéresse de près à ce pays qui, en grandissant, prendra une place de plus en plus importante dans cette région clef pour le commerce mondial de demain.

Mais le pays est handicapé par son système politique qui repose sur un seul homme, le président de la République Noursoultan Nazarbaïev, qui dirige le pays depuis février 1990, et qui était dès 1984 le Premier ministre de la République socialiste du Kazakhstan.

Ce problème démocratique majeur constitue un véritable frein à la respectabilité internationale du pays.

Le régime en place ne s'y trompe d'ailleurs pas et commence à lâcher du lest dans l'intérêt bien compris de donner des gages aux pays occidentaux.

Cette année a par exemple vu la libération de Vladimir Kozlov, chef de file de la coalition de l'opposition qui était emprisonné depuis 2012.

Ce régime est donc loin d'être exemplaire du point de vue démocratique et est encore gangréné par :

- une corruption extrêmement forte,
- une liberté d'opinion très limitée, y compris sur internet,
- par une quasi-interdiction des partis d'opposition,
- par un harcèlement des médias indépendants
- et par un emprisonnement régulier et brutal des opposants politiques ou des militants des droits de l'homme.

L'ONG Amnesty International tire d'ailleurs très souvent la sonnette d'alarme à ce sujet.

Pour que ce traité fasse honneur à l'Union européenne, les États membres et elle-même devront maintenir une véritable pression pour lutter contre ces graves et trop nombreuses atteintes aux droits de l'homme.

Cet accord de partenariat est donc traversé par deux enjeux : renforcer économiquement les liens entre l'Union européenne et le Kazakhstan tout en incluant au maximum les enjeux de protection des droits de l'Homme et de la démocratie.

Pour les droits de l'Homme, plusieurs dispositions de l'accord stipulent la nécessité « d'un engagement actif du pays dans les réformes politiques et démocratiques ».

La future coopération entre l'UE et le Kazakhstan sera contrôlée sur son axe démocratique par une coopération parlementaire entre les deux parties prenantes.

Nous aurons donc un rôle à jouer ici.

Le groupe d'amitié devra avoir le courage de la franchise.

D'autres demandes sont intégrées dans cet accord en insistant sur les efforts à faire sur l'impartialité de l'appareil judiciaire, sur la lutte contre la corruption, la liberté de la presse, la liberté d'expression, la liberté d'association et de réunion, etc.

L'accord insiste également sur les aspects sociaux, notamment au niveau des lois du travail pour favoriser l'émergence de syndicats indépendants et pour se mettre aux normes internationales du droit du travail.

C'est sur ce point qu'il faudra une très grande vigilance de la part des organisations responsables du respect du travail : le spectre du massacre de plusieurs dizaines de travailleurs du pétrole en grève par les forces de police Kazakhes en 2011 reste un vif traumatisme et suscite de l'inquiétude pour la suite.

On ne doit pas oublier que les droits de l'Homme sont au fondement de la paix, et que pour atteindre un monde plus pacifique, la diplomatie mondiale doit veiller au maximum à les préserver.

D'inspiration purement libérale avec l'idée de Montesquieu que « le commerce adoucit les mœurs », ce traité va peut-être permettre au Kazakhstan de se plier aux exigences démocratiques et des droits de l'Homme par appât du gain.

Mais ne croyant que très peu à cette idéologie qui a trop souvent fait fausse route, j'ai la faiblesse de penser que c'est par la diplomatie qu'il faudra rester le plus vigilant possible pour faire appliquer les règles des droits de l'Homme et de la démocratie.

La France et l'Allemagne, coordinatrices de l'initiative de l'UE pour le renforcement de l'État de droit en Asie centrale, devront donc être extrêmement vigilantes à travailler de concert avec Astana.

L'objectif sera de faire avancer les droits sociaux et les droits de l'Homme dans ce pays, pour que la population et les travailleurs bénéficient mieux qu'aujourd'hui des fruits de la croissance économique.

En dépit des fortes réserves sur les droits de l'Homme qu'il faudra surveiller sans relâche, ce traité semble aller dans le bon sens.

C'est-à-dire celui d'une intégration de l'Union Européenne dans cette future région incontournable.

Et c'est aussi le bon sens d'une diplomatie qui tente, tant bien que mal, de placer côte à côte engagements économiques et respect des droits de l'Homme et de la démocratie.

Le groupe GDR votera donc pour cet accord.